

**Procès-verbal du comité directeur du Syndicat mixte
Séance du Mardi 12 Mars 2013 - Roggenhouse**

Les membres du comité directeur du groupement local de coopération transfrontalière « Centre Hardt-Rhin Supérieur » se sont réunis à la mairie de Roggenhouse, le mardi 12 mars 2013, à 18h, sous la présidence de Monsieur Harald KRAUS.

Membres présents : André ONIMUS, Fabienne STICH, Henri MASSON, François BERINGER, Philippe HEID, Etienne SIGRIST, Kathrin SCHONBERGER, Bernhard FEHRENBACH, Michael BENITZ et Rüdiger AHLERS.

Membres absents excusés / procurations :

Agnès KIEFFER à Fabienne STICH
Dorothea STORR-RITTER à Bernhard FEHRENBACH
Ekkehart MEROETH à Kathrin SCHONBERGER
Martin LOFFLER à Harald KRAUS

Membres absents: Agnès MATTER-BALP

Personnel CCER : Fabrice KRIEGER, Directeur général des services de la communauté de communes.

Invités : Monsieur Peter Kuhn, Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald (Traduction), Monsieur le professeur Dr. Valentin Weislämle (Consultant pour le projet du Centre de Documentation).

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il remercie M. MASSON, maire de la commune de Roggenhouse, pour son hospitalité et lui propose de présenter sa commune.

Puis, il aborde l'ordre du jour, en corrigeant l'intitulé du point 7 de la manière suivante : « Projet de visite du Président du Conseil Rhénan, l'ancien ministre Willi Stächele »

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 8 novembre 2012.
2. Compte administratif 2012 – Compte de gestion 2012 – Affectation du résultat 2012.
3. Vote du budget primitif 2013.
4. Contrat des chargés de missions.
5. Projet de centre de documentation et de ressources : Etat d'avancement (Professeur Weislämle).
6. 50^{ème} anniversaire du Traité Franco-Allemand de l'Élysée : Etat d'avancement du projet du gala.
7. Projet de visite du Président du Conseil Rhénan, l'ancien ministre Willi Stächele.
8. Acceptation de Dons – Sponsors.
9. Magazine le Pont

10. Divers

- 10.1 Fonds microprojets transfrontalier
- 10.2 Date du prochain comité directeur

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 8 novembre 2012

Monsieur le Président invite l'assemblée à approuver le compte-rendu en français et en allemand de la réunion du 8 novembre 2012.

Après en avoir délibéré, le comité directeur approuve et signe le procès-verbal du 8 novembre 2012, en allemand et en français.

2. Compte administratif 2012 – Compte de gestion 2012 – Affectation du résultat 2012.

2.1 Compte administratif 2012

Monsieur le Président demande à Fabienne STICH de présenter le compte administratif 2012.

M. le Président, a quitté la salle et n'a pas pris part, ni aux discussions, ni au vote.

Le présent compte administratif rend compte de la gestion de l'exercice 2012 pour le budget principal du Groupement Local de Coopération Transfrontalière. Les résultats du compte administratif 2012 correspondent à celui du compte de gestion de Mme le Trésorier de Neuf Brisach.

Conformément à l'article L 2311-5 du code général des collectivités territoriales, le compte administratif 2012 reprend les résultats antérieurs de l'exercice 2011 complétés des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2012.

Un tableau synthétique des dépenses et recettes de l'année 2012 a été transmis préalablement à chaque délégué et est commenté. Ils figurent en **annexe**.

FONCTIONNEMENT :

- Recettes de fonctionnement : 128.700,00 €
 - Dépenses de fonctionnement : 109.248,96 €
 - Résultat de l'exercice 2012 : 19.451,04 €**
 - Excédent 2011 reporté : 27.839,29 €
- Soit un excédent de fonctionnement 2012 de 47.290,33 €**

INVESTISSEMENT

- Recettes d'investissement : 2.443,28 €
- Dépenses d'investissement : 0,00 €
- Résultat de l'exercice 2012 : 2.443,28 €**
- Excédent 2011 reporté : 39.934,99 €

Soit un excédent d'investissement 2012 de 42.378,27 €

Excédent de clôture 2012 : 89.668,60 €

RESTES A REALISER :

- Restes à réaliser recettes : 0,00 €
- Restes à réaliser dépenses : 0,00 €

Soit un excédent de restes à réaliser 2012 : 0,00 €

Après s'être fait présenter le compte administratif établi par M. le Président et dont les résultats d'exécution sont conformes au compte de gestion établi par Mme le Trésorier,

Considérant que M. le Président a régulièrement administré au cours de l'exercice 2012 les finances du GLCT en titrant l'ensemble des recettes afférentes à l'exercice et en ordonnant toutes les dépenses ayant fait l'objet d'un service fait,

Suite à l'exposé de Fabienne STICH, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le comité directeur,

Sous la présidence de Fabienne STICH, Vice-présidente, et en l'absence de M. le Président,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur soumise à son examen,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser et arrête leur solde global comme indiqué ci-dessus,

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2012 définitivement closes et les crédits non reportés annulés,

Donne décharge M. le Président pour sa gestion de l'exercice 2012 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président est rappelé et peut à nouveau intégrer la salle.

2.2 Compte de gestion 2012

Madame STICH poursuit la présentation des comptes 2012 à la demande du Président.

L'état des consommations de crédits, établi par le Trésor public de Neuf Brisach, affiche les mêmes montants et résultats aux différents articles budgétaires que ceux du compte administratif 2012, établis par l'ordonnateur.

Le comité directeur approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 sur la base de l'état des consommations de crédits dressé par Madame le Trésorier de Neuf Brisach et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents qui y sont relatifs.

2.3 Affectation / reprise du résultat 2012

Madame STICH poursuit la présentation à la demande du Président.

Au regard des résultats du compte administratif 2012, il est proposé :

- D'inscrire une partie de l'excédent de fonctionnement de **36.103,26 €** à l'article **1068** (excédent de fonctionnement capitalisé),
- D'inscrire le reliquat d'excédent de fonctionnement de **11.187,07 €** à l'article **002** (excédent de fonctionnement reporté),
- D'inscrire l'excédent d'investissement de **42.378,27 €** à l'article **001** (excédent d'investissement reporté).

Suite à l'exposé de Mme Fabienne STICH, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le comité directeur,

A l'unanimité,

Affecte les résultats constatés au 31 décembre 2012 comme indiqué ci-dessus.

3. Vote du budget primitif 2013.

Monsieur le Président propose au comité directeur le projet de budget primitif 2013, présenté comme suit :

Des tableaux synthétiques sont transmis à tous les délégués et commentés. Ils figurent en **annexe**.

- | | |
|--------------------------------|--------------|
| • Recettes de fonctionnement : | 164.187,07 € |
| • Dépenses de fonctionnement : | 164.187,07 € |
| • Recettes d'investissement : | 265.000,00 € |
| • Dépenses d'investissement : | 265.000,00 € |

Compte tenu des éléments qui précèdent,

Suite à l'exposé de M. le Président, et après en avoir délibéré,

Le comité directeur,

A l'unanimité,

Adopte le budget primitif 2013.

4. Contrat des chargés de missions.

Le Président Harald KRAUS présente ce point à l'ordre du jour.

Il demande à MM. DAMMERT et ZIMMERLE de sortir de la pièce.

Pour les besoins de la conduite du projet de Centre de documentation, MM. DAMMERT et ZIMMERLE se sont vu allouer, par délibération du comité directeur du 28 février 2012, des honoraires pour les déplacements et tâches effectués.

Monsieur le Président propose de reconduire ces honoraires jusqu'au 30 juin 2013 pour assumer le suivi du projet initié.

Le comité directeur, après délibération, valide l'attribution de la somme de 6 000€ (500€ / mois / consultant) aux frais et besoins engendrés par le projet dont les prestations intellectuelles des responsables du projet ;

Autorise M. le Président à signer les contrats de prestations de services y relatifs ;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

MM. DAMMERT et ZIMMERLE sont rappelés en séance.

5. Projet de centre de documentation et de ressources : Etat d'avancement (Professeur Weislämle).

Monsieur le Président rappelle les dates des précédentes rencontres du comité de pilotage et présente à l'ensemble des membres présents le Dr. Prof. WEISLAMLE et Mme REHBEIN du cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Puis il leur cède la parole.

Dr. Prof. WEISLAMLE rappelle le rôle du bureau d'études dans la conduite du projet de centre de documentation et de ressources.

Dr. Prof. WEISLAMLE présente également les offres des 4 candidats qui ont répondu à l'avis d'appel public à la concurrence pour le projet, à savoir :

- Team Passerelle (LAIS)
- Links (Xs-architekten)
- Av Communication
- KOERBER GmbH

Ceux-ci sont venus présenter tour à tour leur travail lors de la dernière réunion du comité de pilotage.

L'évaluation des offres par le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage est synthétisée dans un rapport.

Il ressort de l'analyse de ces offres qu'aucune ne répond aux attentes exprimées pour le projet. Une cinquantaine d'actions ou pistes de travail sont identifiées. Les contraintes environnementales sur le secteur d'étude sont relativement fortes.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage propose la tenue d'un séminaire sous forme d'ateliers de travail pour recadrer et prioriser d'avantage le projet. La date du 19 juin 2013 est à retenir dans les agendas.

Le comité directeur en prend acte.

6. 50^{ème} anniversaire du Traité Franco-Allemand de l'Elysée : Etat d'avancement du projet du gala.

Le Président Harald KRAUS présente ce point à l'ordre du jour.

Le Président rappelle que la dernière réunion du comité de pilotage a eu lieu le 26 février 2013 en présence de M. BROWELEIT d'AGIL EVENT.

Il annonce qu'entre 250 et 300 personnes seront conviées au gala.

Diverses animations sont prévues ainsi qu'une exposition de tableaux (personnalités importantes) réalisée par le lycée franco-allemand de Freiburg.

La recherche active de sponsors est toujours en cours.

La délivrance de rescrits fiscaux est autorisée dans le champ des activités couvertes par le GLCT.

Le comité directeur en prend acte.

7. Projet de visite du Président du Conseil Rhénan, l'ancien ministre Willi Stächele.

Dans le cadre du projet du centre de documentation et de ressources, une rencontre de travail sera organisée avec le Président du Conseil Rhénan, l'ancien ministre, Willi Stächele.

Le comité directeur en prend acte.

8. Acceptation de Dons – Sponsors.

Ce point n'est pas abordé lors du comité directeur.

9. Magazine le Pont

La prochaine réunion de travail aura lieu le 28 mars 2013 à 18h30 au siège du GLCT.

10. Divers

10.1 Fonds microprojets transfrontalier

La manifestation du Gala est éligible à des aides européennes (fonds FEDER). Le formulaire de demande de subvention ainsi qu'une notification de cofinancement pour cette initiative considérée comme un microprojet transfrontalier a été transmis au Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald (service instructeur des fonds FEDER).

10.2 Date du prochain comité directeur

Le prochain comité directeur aura lieu le lundi 16 Septembre 2013 à 18h à Ballrechten-Dottingen.

Personne ne demandant plus la parole, le Président remercie l'assemblée pour son travail. Il déclare la séance close.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du comité directeur du Groupement local de coopération transfrontalière Centre Hardt-Rhin supérieur – séance du 12 mars 2013 à Roggenhouse.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 8 novembre 2012.
2. Compte administratif 2012 – Compte de gestion 2012 – Affectation du résultat 2012.
3. Vote du budget primitif 2013.
4. Contrat des chargés de missions.
5. Projet de centre de documentation et de ressources : Etat d'avancement (Professeur Weislämle).
6. 50^{ème} anniversaire du Traité Franco-Allemand de l'Élysée : Etat d'avancement du projet du gala.
7. Projet de visite du Président de la conférence du Rhin supérieur, l'ancien ministre Willi Stächele.
8. Acceptation de Dons – Sponsors.
9. Magazine le Pont
10. Divers
 - 10.1 Fonds microprojets transfrontalier
 - 10.2 Date du prochain comité directeur

| | Nom-prénom | Qualité | signature | procuration |
|----|--------------------------|-----------------|------------------|--------------------------------------|
| 1 | Harald KRAUS | Président | | |
| 2 | Fabienne STICH | Vice-Présidente | | |
| 3 | André ONIMUS | Assesseur | | |
| 4 | Kathrin SCHOENBERGER | Assesseur | | |
| 5 | Rüdiger AHLERS | Délégué | | |
| 6 | Agnès MATTER BALP | Déléguée | Absente | |
| 7 | François BERINGER | Délégué | | |
| 8 | Bernhard FEHRENBACH | Délégué | | |
| 9 | Henri MASSON | Délégué | | |
| 10 | Dorothea STORR RITTER | Déléguée | | Procuration à Bernhard FEHRENBACH |

| | | | | |
|-----------|-----------------|----------|--|-----------------------------------|
| 11 | Ekkehart MEROTH | Délégué | | Procuration à Kathrin SCHONBERGER |
| 12 | Agnès KIEFFER | Déléguée | | Procuration à Fabienne STICH |
| 13 | Michael BENITZ | Délégué | | |
| 14 | Philippe HEID | Délégué | | |
| 15 | Etienne SIGRIST | Délégué | | |
| 16 | Martin LOEFFLER | Délégué | | Procuration à Harald KRAUS |